



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réglementation

Question écrite n° 82931

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la question du cadre juridique français en matière de gestion d'actifs. Lors des débats sur le projet de loi de régulation bancaire et financière, un amendement a été déposé au nom du Gouvernement en vue d'améliorer l'attractivité du cadre juridique français en matière de gestion d'actifs. Aussi lui demande-t-il quelles mesures concrètes le Gouvernement envisage de prendre en vue de répondre à cette attente et si elle estime que des dispositions fiscales pourraient être prises à cet effet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82931

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 2010, page 7468

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)